



INSCRIPTION PEDIBUS Année scolaire 2026/2027

Enfants à inscrire :

NOM	PRENOM	CLASSE	ECOLE

Informations personnelles :

NOM : Prénom :

Adresse :

.....

Mail :

Téléphone :

Vous souhaitez participer activement à ce projet, vous pouvez vous inscrire en tant que bénévole pour accompagner les enfants (soit pour le parcours complet, soit d'un arrêt à 1 autre arrêt).

Oui ☐ occasionnellement ☐ Non ☐

Merci de retourner le dossier d'inscription et la charte pédibus en mairie (dans la boîte aux lettres ou sur vie.scolaire@saintalban.fr **au plus tard le 1er juillet 2026.**

Xavier Merpault, Maire

Les informations recueillies par la commune de Saint-Alban dans le cadre du pédibus font l'objet d'un traitement de données à caractère personnel aux fins de l'inscription des enfants à ce service.
Ces informations sont conservées sur la durée de fréquentation du service à compter de la date de dépôt du dossier par la famille. Au-delà de cette durée, certaines informations feront l'objet d'un archivage dans les conditions prévues par les dispositions relatives aux archives publiques.
Les destinataires des données sont : les agents chargés de la gestion du service pédibus, les agents chargés de l'accompagnement des enfants.
La commune de Saint-Alban pourra également être amenée à communiquer les données à caractère personnel aux autorités compétentes afin de répondre à ses obligations légales et réglementaires
Conformément au Règlement général européen sur la protection des données (RGPD) et à la loi informatique et Libertés modifiée, vous disposez des droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition au traitement de vos données. Vous pouvez exercer ces droits auprès de Madame le Maire – 19 rue de l'Eglise – 22400 Saint-Alban ou par mail à cette adresse : mairie@saintalban.fr
Vous pouvez adresser toute réclamation auprès de la CNIL.
Le Délégué à la protection des données de la commune est joignable par mail à cette adresse : cil@cdg22.fr